

# LE LIEN

Bulletin communal d'informations de **LASSY**  
n° 152 – Octobre/Novembre/Décembre 2022



L'Animation jeunesse,  
séquence piscine à Guipry/Messac cet été

**DOSSIER CENTRAL**

Les Arts2rues tout en images  
*Pages 12-13*



## Inauguration du Skate Park le 2 juillet

## LE LIEN



### Magazine trimestriel d'informations municipales de LASSY

#### Photo de couverture :

L'Animation jeunesse, séquence piscine à Guipry/Messac cet été

#### Directeur de la publication :

Mr Le Chénéchal Didier

#### Rédacteur en chef :

Mme Le Duc Véronique

#### Rédaction : comité de rédaction

Mesdames Delphine Lecouf-Hublart, Véronique Le Duc, Messieurs Jean-Yves Bourdeverre, Franck Noël, Hugues Moulard, et les services municipaux.

**Photos :** associations, Mr Bourdeverre et les services municipaux.

Remerciements à toutes les personnes et aux associations qui ont contribué à l'élaboration du contenu de ce magazine.

**Conception et réalisation :** Imprimerie Castelbriantaise

Tirage à 750 exemplaires sur papier recyclé

**Impression :** Imprimerie Castelbriantaise  
Distribution par les agents techniques des services municipaux

Disponible version électronique sur le site de la mairie : <https://www.lassy35.fr/>

« Le 2 juillet, sous un soleil éclatant, à 11h30 les jeunes ont coupé le ruban d'inauguration entourés de camarades, de parents, d'élus, de Yann l'animateur jeunesse et de Camille l'ancien animateur invité à cet événement. C'est l'aboutissement d'un projet participatif conduit en 2021 par Véronique Le Duc adjointe déléguée à la jeunesse avec un groupe de travail constitué de volontaires : 5 jeunes, l'animateur jeunesse Camille, 2 parents, 1 représentant du FCBL, des élus. Projet parti de la sollicitation auprès des élus de jeunes Lasséens fréquentant l'espace jeunes en 2020 « Projet parti de la sollicitation auprès des élus de jeunes Lasséens fréquentant l'espace jeunes en 2020. » Le groupe de travail a élaboré le cahier des charges permettant d'identifier le type de skate, l'achat du matériel de glisse, l'implantation et la nature de la plateforme ainsi que les besoins d'aménagements environnementaux. Ces derniers besoins ont été transmis à la commission travaux pour leur réalisation en même temps que les éléments des futurs terrains de bosses venant compléter la pratique sportive. La période estivale terminée, la commission travaux va reprendre les aménagements prévus. En attendant les skateurs s'en donnent à cœur joie pour pratiquer leur sport de glisse essentiellement en trottinette. Nous leur souhaitons de bien profiter des équipements tout en étant bien attentifs aux règles de sécurité affichées sur la plateforme.

## SOMMAIRE

- p. 3 Editorial
- p. 4-9 Vie Municipale
- p. 9 Tourisme
- p. 10 Vie Associative
- p. 11 Vie Culturelle
- p. 12-13 **Dossier : Les Arts2rues tout en images**
- p. 14-15 Vie Jeunesse
- p. 16-17 Vie Associative (suite)
- p. 18 Vie Economique
- p. 19-20 Santé Publique
- p. 20-21 Vie Pratique
- p. 22 Vie Intercommunale
- p. 23 Vie Enfance

### Si vous voulez faire paraître un article dans le prochain bulletin :

Parution du **Lien N° 153 de Janvier/Février/Mars 2023** semaine du 23/01/2023. **Les articles** sont à déposer en Mairie ou à envoyer par e-mail : [mairie.lassy@wanadoo.fr](mailto:mairie.lassy@wanadoo.fr) pour le 11/12/2022. Spécifier en objet sur le mail : Article pour le LIEN. Le comité de rédaction demande que les articles soient de 15 à 20 lignes maximum, ils peuvent être accompagnés d'un logo, d'une image, ou d'une ou plusieurs photos. La relecture du LIEN est assurée par le comité de rédaction. Ce dernier s'autorisera de revenir vers les auteurs des articles si les informations le nécessitent avant leur parution.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La rentrée scolaire s'est bien effectuée avec des effectifs légèrement en hausse. Les règles sanitaires ont été par ailleurs assouplies, avec une situation presque normale.

Pour la cantine, avec la hausse des effectifs, la Municipalité va devoir étudier la possibilité d'organiser la restauration scolaire en deux services.

Concernant la boulangerie, le projet se poursuit. Le boulanger a été retenu, et souhaite s'installer sur notre Commune cet automne. Il pourra ainsi suivre le projet, pour lequel les dossiers de subventions ont été effectués. Un maître d'œuvre a été choisi, les études de sols sont faites et les appels d'offres ont été lancés en juin dernier. Ils devraient aboutir pour la fin du mois de septembre. S'ils sont concluants, nous espérons le début des travaux à la fin de l'année, pour une ouverture avant l'été prochain.

Cet été, nous avons eu un incident à la station d'épuration. La réparation a été effectuée à la fin du mois de septembre. Suite à cet incident, la police de l'eau a effectué une inspection de nos installations. Il ressort un fonctionnement satisfaisant, néanmoins, elle nous a fait part de quelques non conformités, en particulier concernant les remontées d'informations d'exploitation, et la mise en place de systèmes de comptage complémentaires.

Par ailleurs, il nous a été demandé de rechercher les causes d'introductions des eaux parasitaires. Il s'agit essentiellement de surcharges hydrauliques par temps de pluie. Nous allons donc systématiser les recherches avec pour objectif de solutionner l'essentiel de ce problème pour la fin de l'année.



Pour la modification simplifiée du PLU, elle suit son cours. Cette modification est nécessaire dans le cadre du projet de la salle de sport. C'est aussi l'occasion de « toiler » quelques aspects, et de préparer l'avenir proche. Nous espérons que ce dossier trouve son aboutissement au premier semestre 2023.

Enfin, la Municipalité va engager la finalisation de l'environnement du Skate Park. Il s'agit de construire un circuit de vélos pour la pratique du VTT. Ce circuit suivra le schéma proposé par les jeunes. Le reste de l'espace sera aménagé pour la promenade.

Bonne rentrée à toutes et à tous

*Le Maire*

## BREVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous rappelons que les comptes rendus des réunions sont consultables en totalité et disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune : <http://www.lassy35.fr/>

### › Séance du 20 mai 2022

#### **PETITE ENFANCE – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES COMMUNES DE BAULON, LASSY ET GOVEN POUR L'ESPACE PETITE ENFANCE « L'ARBRE EN COULEURS »**

La convention précédente est arrivée à échéance le 31 mars 2022. La Commune de Goven propose de la renouveler sur une période courant du 1er avril 2022 au 31 mars 2026 2 places d'accueil sont réservées prioritairement. Depuis le 12 avril 2010, la structure « L'arbre en couleurs » accueille 20 enfants des communes de Goven, Baulon et Lassy.

La Commune de Goven met à disposition de la structure un local adapté à cet accueil spécifique. 2 places sont prioritairement réservées aux familles de la Commune de Lassy, entendu qu'en l'absence d'inscriptions suffisantes des familles lasséennes, les places peuvent être proposées aux familles des 2 autres communes. En contrepartie, la Commune de Lassy participerait aux frais de fonctionnement de l'espace petite enfance au prorata du nombre de places qui lui est réservé, soit 10 % pour Lassy, et quel que soit le temps de présence des enfants accueillis.

Le coût de cette participation s'est élevé en 2021 à 19 919.09 €.

#### **Contenu des débats :**

*Mme Chaudron explique que 2 places à temps plein sont réservées aux familles de Lassy. Une commission attribue les places en fonction de critères. Le coût a fortement augmenté car la politique de Goven était de prioriser les places d'urgence, ce qui ne permettait pas d'optimiser les financements notamment provenant de la CAF qui fixe d'autres priorités. Le règlement intérieur a donc été revu pour être en cohérence avec les critères prioritaires de la CAF.*

*Mme Chaudron précise par ailleurs que la CAF nous reverse un financement important.*

*M. le Maire précise rappelle qu'il s'agit d'une convention de 4 années et que celle-ci précise bien qu'il est impossible de se retirer du partenariat pendant cette durée.*

*Mme Leduc demande si la Commune de Baulon renouvelle. Ne sachant pas, M. le Maire estime que même si Baulon devait se retirer, la Commune de Goven compenserait. M. le Maire explique que cela représente 10 000 € par place.*

*Mme Thibault répond que ces 2 places ne concernent pas que 2 familles, mais que plusieurs enfants profitent de cet accueil (places d'accueil occasionnel). Mme Chaudron précise que la Commune de Goven est vigilante sur la question de l'augmentation des coûts.*

*M. Noël complète en expliquant que les normes ont changé, que cela occasionne des coûts complémentaires et que les financements sont moins élevés qu'auparavant.*

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'accepter les termes de la convention de partenariat entre les communes de Baulon, Lassy et Goven pour l'espace petite enfance « l'arbre en couleurs »

(Pour : 16 contre : 0 abstentions : 1 )

#### **MARCHES PUBLICS - PRESTATION DE FAUCHAGE DES ROUTES ET SENTIERS DE LA COMMUNE**

Le contrat précédent est arrivé à son terme fin 2021. Une nouvelle consultation d'opérateurs économiques a été effectuée pour renouveler l'opération dès le printemps 2022. Il s'agit de recruter une entreprise pour réaliser la prestation suivante : - Campagne de printemps : 4 kms de fauchage des bas-côtés des routes dans l'espace urbain et 12 kms en campagne et fauchage du contour de la lagune - Campagne d'automne : 4 kms de fauchage des bas-côtés des routes dans l'espace urbain et 12 kms en campagne ainsi que le fauchage des fossés, talus et bas-côtés de 7 kms de sentiers communaux 2 offres ont été reçues :

- L'entreprise Averty, tant au niveau technique et méthodologie, propose une offre répondant parfaitement aux attentes de la Commune pour un montant de 6 085.20 € TT
- L'entreprise Coup Net 35, propose également une offre qualitative d'un point de vue matérielle et technique pour un montant de 6 108 € TTC.

L'offre proposée par Averty est considérée comme celle économiquement la plus avantageuse étant adaptée aux attentes de la Commune et proposée à un prix légèrement inférieur. L'offre Averty a reçu un avis favorable de la Commission finances.

**Contenu des débats :** *M. le Maire explique qu'il ne faut pas trop faucher pour préserver la faune et son habitat. C'est pourquoi seules 2 campagnes annuelles sont prévues.*

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver l'attribution du marché public « fauchage des routes et sentiers communaux » à l'entreprise Averty pour un montant de 6 085.20 € TTC dans les conditions précitées.

(Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0 )

## MARCHES PUBLICS - TRAVAUX DE PEINTURE A L'ECOLE PUBLIQUE

Les locaux de l'extension de l'école publique nécessitent un rafraîchissement. Il convient ainsi de procéder à des travaux de peinture des locaux de cette extension.

2 entreprises de peinture ont été consultées. Il convient de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse et d'attribuer ce marché public de travaux de peinture.

L'offre de l'entreprise Merlet s'élève à un montant de 14 808.45 € TTC.

L'offre de l'entreprise Airless s'élève à un montant de 8 088 € TTC.

Les 2 offres techniques répondent parfaitement aux besoins exprimés par la Commune.

**Contenu des débats** : M. Bourdeverre explique que les locaux de l'ancienne école avaient été refaits quelques années auparavant et qu'il convient maintenant de rénover les murs de l'extension, à l'exception de l'étage. Il précise que les professeurs vont être associés au choix des coloris.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter l'attribution du marché public de travaux de peinture à l'entreprise Airless pour un montant de 8 088 € TTC.

(Pour : 17 contre : 0 abstentions : 0 )

## > Séance du 08 juillet 2022

### CONSEIL MUNICIPAL : INSTALLATION DE M. SOUCANY DAVID AU CONSEIL MUNICIPAL

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-4, R.2121-2 et R2121-4, VU le code électoral et notamment l'article L.270,

VU le courrier de Monsieur Marc BELLAY en date du 20 mai 2022 portant démission de son mandat de conseiller municipal.

CONSIDERANT qu'en application de l'article L.2121-4 alinéa 2 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire a dûment informé M. le Sous – Préfet de cette démission, qui en a pris acte,

CONSIDERANT qu'aux termes de l'article L.270 du Code électoral et sauf refus express de l'intéressé, le remplacement du conseiller municipal démissionnaire est assuré par « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu ».

VU le refus de siéger exprimé par la candidate, Mme Rabiniaux, venant sur la liste immédiatement après le dernier élu,

VU le courrier en date du 22 juin 2022 de Monsieur le Maire à Monsieur David SOUCANY afin de lui proposer le poste de conseiller, qui a accepté cette fonction par mail le 4 Juillet 2022, **Contenu des débats** : M. Soucany est invité par M. le Maire à se présenter. M. Soucany précise être arrivé à Lassy en 2013 et est le papa de 2 enfants. Il est consultant Média Environnement.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prendre acte de l'installation de Monsieur David SOUCANY en qualité de conseiller municipal

(Pour : 15 contre : 0 abstentions : 0 )

### DIVERS - MOTION SUR LES SCENARIIS DE CREATION DE NOUVELLES LIGNES FERROVIAIRES SUR LE TERRITOIRE DE VALLONS DE VILAINE

Motion à l'attention du Préfet de la Région Bretagne, des Présidents du Conseil Régional et Conseil Départemental, des membres de la Commission Nationale du Débat Public, de SNCF Réseau. Dans un souci d'aménagement du territoire, il a été initié dès le début des années 2000, une réflexion pour améliorer la desserte en Ligne Ferroviaire à Grande Vitesse sur l'ensemble de la Région Bretagne.

L'objectif étant d'élaborer dans un premier temps divers scénarii à l'horizon 2035 afin d'améliorer l'accessibilité de la pointe bretonne (mettre Brest et Quimper à moins de 3 heures de Paris contre environ 3h30 à ce jour) et rapprocher les capitales régionales Nantes et Rennes.

Pour y arriver, différentes hypothèses sont envisagées et ont été présentées aux acteurs locaux et la population, notamment dans le cadre du Débat public en 2014.

#### **Les solutions portaient sur soit la création des nouvelles lignes ferroviaires, ou sur l'amélioration des dessertes actuelles.**

En février 2020, une décision ministérielle a engagé des études préliminaires pour notamment « construire graduellement les scénarios d'amélioration des deux axes ferroviaires « Nantes – Rennes » et « Rennes – Brest » en étudiant à la fois la modernisation des lignes existantes, la modernisation de la signalisation et la création de lignes nouvelles ». Un territoire coupé en deux, 600 ha de terres agricoles et naturelles consommées Directement concerné par la desserte ferroviaire Rennes – Nantes, **le territoire des Vallons de Vilaine est impacté par les différents scénarii, que ce soit la création d'une nouvelle ligne ou l'amélioration des lignes existantes, mais à des degrés divers.**

Ainsi, selon les hypothèses, les impacts fonciers et environnementaux sont jugés faibles (doublement des voies existantes par exemple) à fortes avec **la création de plus de**

**50 kms de lignes nouvelles pour un coût de 1,25 milliards d'euros (estimation 2014) et un gain de 11 minutes.** La consommation foncière d'une ligne nouvelle est estimée autour de 11 à 12 ha/km, donc dans le cas présent, **une consommation de terres agricoles et naturelles autour de 550 à 600 ha.** Pour rappel, la consommation du territoire des Vallons de Vilaine sur la dernière décennie est de 647 ha, ce qui signifie une consommation théorique maximale (en attendant les éléments du SRADDET) des ENAF (Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) de 325 ha entre 2021 et 2031. **Il est notamment rappelé que les territoires ruraux sont déjà tenus de réserver des emprises foncières de taille considérable pour alimenter et permettre le développement du territoire national dont les métropoles avec par exemple la ressource en eau, la production d'énergie renouvelable ou bien encore la captation du carbone pour réduire l'empreinte écologique et participer au changement climatique.**

Depuis plus de 20 ans, le législateur invite et conditionne le développement des collectivités au regard d'une gestion responsable et économe de l'espace. Ainsi, dès l'année 2000 avec la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), le prisme d'une économie du foncier devient CM 08/07/2022 un des piliers des documents d'urbanisme et autres projets d'aménagement. La récente loi Climat & Résilience, en août 2021, ne vient que confirmer avec une ambition plus forte, la nécessaire prise en compte de cet objectif, et avec cette fois-ci un jalon important et de taille, le Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050.

**En parallèle,** l'Etat Français et l'Union Européenne n'ont que cesse d'inviter et d'imposer aux collectivités la protection de l'environnement avec par exemple l'évaluation environnementale des projets d'aménagement ou bien encore la prise en compte de la trame verte et bleue. Comme partout, le territoire des Vallons de Vilaine s'attache à prendre en compte ces orientations pour la préservation de la biodiversité, des paysages et du maintien d'une agriculture dans notre territoire. Une véritable « balafre », un projet déraisonnable au 21ème siècle.

**Ce projet LNOPBL qui pourrait créer une nouvelle ligne ferroviaire entre l'agglomération Rennaise et la commune de Redon est difficilement entendable pour les acteurs et habitants de notre territoire.** Une nouvelle ligne ferroviaire, comme chacun sait, c'est une véritable « balafre » paysagère dans notre territoire, une coupure nette et que très partiellement franchissable rendant l'organisation et les connexions entre nos espaces difficiles. C'est aussi structurant (ou déstructurant) qu'une rivière comme la Vilaine, sauf que celle-ci est naturelle et qu'elle était présente avant nous, alors que la ligne ferroviaire est le fait de la main de l'homme et peut donc être très facilement évitée. **D'autant plus, qu'une ligne ferroviaire existe déjà entre Rennes et Redon, et qu'il convient, en ce 21ème siècle,**

**siècle décisif pour le maintien du vivant sur terre, d'être raisonnable en adaptant et en modernisant l'existant.**

L'époque du « tout jetable », du « on refait ailleurs autrement » est révolue. Refaire, améliorer l'existant, limiter l'impact de l'homme sur son environnement, c'est la ligne directrice des projets et initiatives publiques et privées pour la revitalisation des centralités par exemple. « Reconstruire la ville sur la ville ». Pour les réseaux de communication, les élus de la Commune de Lassy affirment que cette solution doit être également privilégiée. Ainsi, en quelques années, prenant conscience de l'impérieuse nécessité d'agir avant qu'il ne soit trop tard, ce scénario de construction d'une nouvelle ligne ferroviaire pour traverser le territoire des Vallons de Vilaine du Nord au Sud est devenu une véritable hérésie au 21ème siècle.

**Jamais ce projet n'obtiendra une acceptabilité auprès des habitants, des acteurs économiques et environnementaux, ou bien encore des décideurs locaux. Et jamais, le Syndicat Mixte du SCoT des Vallons de Vilaine n'inscrira dans son Schéma de Cohérence Territoriale ce projet, car c'est un non-sens.** Comme le montrent le projet LNOPBL d'autres voies plus sobres, moins coûteuses et plus raisonnables pour l'impact paysager et social sur le territoire sont possibles.

En conséquence, les élus de la Commune de Lassy s'opposent fermement au principe même d'envisager une nouvelle voie de chemin de fer qui passerait demain sur le territoire des Vallons de Vilaine. Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Climat & Résilience, les élus de la Commune de Lassy s'opposeront avec conviction et fermeté à l'inscription de cette nouvelle ligne LNOPBL, et de son emprise foncière, dans la liste des projets d'envergure nationaux et régionaux tel qu'ils seront précisés dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour intégrer l'objectif d'une moindre consommation foncière au sein du SRADDET d'ici 2024.

### **Contenu des débats :**

*M. le Maire précise que les élus locaux n'ont pas été concertés et prévenus du projet. Mme Thibault rappelle qu'il y avait eu une consultation publique. Mme Leduc rappelle que la seule information qui a été partagée a été délivrée quand le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes a été lancé. M. le Maire confirme que les études ont été lancées et qu'il existe plusieurs scénarios dont celui de l'amélioration de la voie existante et le projet de nouvelle voie qui traverse notre pays dans la vallée de la Vilaine. L'amélioration de la voie existante n'est pas possible. La nouvelle voie permettait un gain de 11 mns entre Rennes et Redon. Sur Vallons de Haute Bretagne Communauté, cela représenterait une consommation de 80 à 1000 hectares de terres agricoles. A titre de comparaison, 640 hectares ont été consommés pour de l'habitat sur ce même territoire. M. le Maire rappelle que dans les 10 prochaines années, il nous faudra considérablement réduire notre consommation d'espace. Les métropoles de Nantes et*

# VIE MUNICIPALE

de Rennes sont pleinement en accord avec le projet. M. le Maire précise que les Maires du territoire feront une petite action en septembre en portant devant le préfet l'ensemble des délibérations prises.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de confirmer l'engagement de la Commune de Lassy à s'opposer avec conviction et fermeté à l'inscription de cette nouvelle ligne LNOBPL et de son emprise foncière.

## INTERCOMMUNALITE – CONVENTION ANIMATION JEUNESSE COMMUNAUTAIRE (AJC)

Vallons de Haute Bretagne Communauté a décidé de renouveler l'organisation du dispositif « Animation Jeunesse Communautaire » (AJC) telle que mise en œuvre depuis 2020.

En 2022, il est à nouveau proposé aux communes de développer des animations en juillet pour les jeunes de 12 à 17 ans. Les Communes sont organisatrices de ces animations et sont libres de définir les modalités de l'animation jeunesse sur cette période. La Communauté de Communes proposera en complément la programmation d'actions mutualisées pour l'ensemble des espaces jeunes à raison d'un temps fort par semaine et des animations sportives. De nouvelles modalités financières viennent encadrer le dispositif 2022. Celles-ci sont détaillées dans la convention annexée.

La Communauté de communes rembourse chaque commune, dans la limite d'un budget total imparti aux AJC, soit 26 650.00 €. Cette enveloppe financière maximale est versée aux communes, selon les deux modalités suivantes :

- Enveloppe 1 : Rémunération du personnel occasionnel. Chaque commune peut être remboursée, à hauteur de 1 000 € maximum par animateur occasionnel embauché pour 14 jours, du 11 au 29 juillet, sur la base des dépenses engagées. (Rappel taux d'encadrement : 1 animateur pour 12 jeunes accueillis)
- Enveloppe 2 : Frais pédagogiques et frais de transport pour le public : Après déduction du remboursement des animateurs occasionnels de toutes les communes, l'enveloppe

financière restante est partagée, proportionnellement à la fréquentation (heures réalisées x nombre de jeunes) sur chaque commune du 11 au 29 juillet 2022. (Calcul : 26 650 € - rémunération du personnel occasionnel = remboursement frais pédagogiques et transport). VHBC plafonne le montant de sa participation par commune au reste à charge de chaque commune.

Le versement de la participation de VHBC est soumis à la production par la commune, avant fin octobre 2022, d'un justificatif des dépenses, un bilan financier complet (dépenses et recettes perçues) et d'un bilan de l'organisation pédagogique mise en place pour cette période.

**Contenu des débats** Mme Leduc présente les nouvelles caractéristiques de la nouvelle convention. En préambule, elle rappelle que sur le bassin de Guichen, c'est devenu un dispositif communal alors que sur le bassin de Guipry-Messac, c'est communautaire. Nous concernant, la Communauté de Communes apporte un soutien financier qui se calcule différemment désormais. Effectivement, le Maire précise qu'il y avait un problème avec l'ancien mode de calcul (1 € / habitant) qui ne prenait absolument pas en compte les effectifs et l'effort budgétaire des communes pour développer le dispositif. Mme Leduc illustre ce propos en complétant que les grandes communes avaient moins de jeunes participants mais davantage de financement car elles ont plus d'habitants. La nouvelle formule de calcul est expliquée par Mme Leduc. Nous ne pouvons donc pas savoir combien nous allons percevoir. Les élus de la Commune de Lassy sont satisfaits de ce nouveau mode de calcul. Mme Leduc rappelle enfin les effectifs : 247 jeunes en 2021. En 2022, nous comptons 224 inscriptions. Un 2nd animateur va renforcer l'activité sur le dispositif et il sera recruté par le centre des Bruyères.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'approuver les conditions d'organisation et les modalités financières de l'Animation Jeunesse Communautaire précitées et la participation de la commune de Lassy à ce dispositif et de confier l'organisation de ces activités à l'espace jeunes communal

(Pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

« Didier Le Chénéchal Maire de Lassy,  
Mesdames et Messieurs les Adjoints,  
Mesdames et Messieurs  
les conseillers municipaux,  
vous convient aux vœux  
de la nouvelle année  
**Le 21 janvier 2023 à 18h**  
**Salle Joseph Legendre »**

(sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires).

Bonne Année

2022

3  
2

# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX

### Locaux commerciaux rue Pierre Marie JOSSE

Les salons de Mme LECOMTE (esthéticienne) et de Mme JOSIEN (tatoueuse) ) bénéficieront première quinzaine d'octobre d'une nouvelle toiture. En effet, la couverture du bâtiment avait besoin d'être refaite pour l'installation des salons de beauté et de tatouage.

Ce bâtiment avait été préempté par la commune, il y a quelques années, afin de disposer de locaux à vocation commerciale. Mais aucun travaux n'avait été entrepris lors de l'achat. Avec l'installation de commerces, la municipalité s'était engagée à rénover les locaux.

Ce fut d'abord une réhabilitation de l'intérieur, des murs intérieurs, électricité, distribution d'eau, réalisée en partie par les services municipaux.

La réfection de la toiture devait être réalisée en juin, mais un retard de planning du couvreur a décalé cette opération en octobre. Il reste désormais à procéder au changement de certaines huisseries (passage au double vitrage pour certaines fenêtres, remplacement de certaines persiennes et installation d'un garde-corps).



### La station d'épuration



Mr Duclos agent municipal en charge de la station

Des travaux de réparation et de modernisation doivent être réalisés à la station d'épuration. Tout d'abord un changement de racleur doit être fait, la pièce ayant cassé. Il s'agit d'une opération lourde, qui nécessite la présence d'un engin de levage.

Certains équipements de contrôle de volumétrie en entrée et en sortie de station doivent être remplacés ou installés. Des instruments de mesure de la siccité des boues doivent être également mis en place.

Les services de l'Etat préconisent plus d'automatisation dans le fonctionnement de la station et dans la transmission des rapports. Pour cette phase, il conviendra de s'assurer des compétences d'un cabinet spécialisé dans la gestion des équipements de traitement de l'eau.



grue lors des travaux station d'épuration

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	/	16h - 18h
Mardi	/	16h - 18h
Mercredi	9h - 12h	/
Jeudi	9h - 12h	15h - 18h
Vendredi	9h - 12h	15h - 18h
Samedi	9h - 12h	/



## ETAT CIVIL



### Naissances :

- 4 avis de naissances

Les naissances ne paraissent plus dans le bulletin municipal. Les avis transmis par les communes du lieu de naissance ne peuvent plus être utilisés à d'autres fins que les actes d'Etat Civil de la commune du domicile.



### Mariages :

- Melle DEFRANCE Sara avec Mr GOUAULT Brian célébré le 9 juillet 2022
- Melle JUHEL Céline avec Mr JOSSO Anthony célébré le 30 juillet 2022
- Melle RIVIERE Céline avec Mr TOUZET Cyrille célébré le 20 août 2022



### Décès :

- Mr DUTAY Eugène, Joseph, Marie décédé le 26 juin 2022 à Lassy

# VIE MUNICIPALE

« Lassy, Cap 2026 »

Expression des groupes

« Lassy participatif »

Après un été caniculaire difficile à vivre, nous espérons que vos vacances ont été ressourçantes. Le 2 juillet le futur boulanger a visité Lassy et a échangé avec des élus et des lasséens. Le projet de boulangerie, en concertation avec le futur commerçant, prend forme : pour le bâtiment neuf l'appel d'offre est lancé, pour l'achat du matériel le boulanger va soumettre ses besoins et une mise en place d'un contrat synallagmatique va être réalisée entre la municipalité et le boulanger. Dans la même veine, nous poursuivons notre engagement à soutenir les commerces de la commune. Pour optimiser les performances énergétiques et le confort d'accueil des clients au salon d'esthétique et de tatouage des travaux d'amélioration sont réalisés sur les bâtiments municipaux. Le projet de salle de sport est impacté par celui de la nouvelle boulangerie non prévue au programme. Il verra le jour mais dans un agenda retardé afin de respecter l'équilibre financier de notre commune. A l'écoute des parents, le portail famille va être mis en place pour offrir un véritable guichet de services centralisés en ligne pour la cantine et la garderie. Belle rentrée à toutes et tous.

Chers Lasséens, chères Lasséennes,  
Tout d'abord nous espérons que la période estivale s'est bien passée pour vous ainsi que la rentrée !  
La nôtre est rythmée par un peu de changement ; notre collègue Marc Bellay a pris la décision de quitter le conseil municipal en juin dernier, lassé d'une communication bloquée avec le groupe majoritaire. Nous accueillons donc David Soucany, ravi de nous rejoindre, et qui a intégré les commissions Jeunesse, Culture, Sport, Communication, Tourisme, Santé publique, Handicap et Associations, Petite Enfance.  
Nous n'oublions pas pour autant nos objectifs: rester vigilants à la politique menée sur la commune et attentifs, notamment à l'issue rapide de l'arrivée d'une nouvelle boulangerie, sans oublier la mise en route du projet de salle de sport (promesse électorale).  
Enfin, nous adressons un grand merci à Christine Thomas du Sympatic Bar pour ce qu'elle a apporté à Lassy et à ses habitants et lui souhaitons une bonne continuation.  
Toujours à votre écoute, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante: lassyparticipa-tif@gmail.com

## TOURISME

### Le comité de jumelage de retour d'Irlande



Répondant à l'invitation du comité irlandais, un groupe de 16 personnes résidant dans 5 des 8 communes locales membres du jumelage a séjourné à Skerries du 21 au 25 juillet. Ce séjour en Irlande dans la ville jumelle de Skerries, à 25 km au nord de Dublin, marquait la reprise en « live » pour le comité qui avait du cesser ses déplacements pendant 2 ans en raison de la pandémie et de ses contraintes sanitaires. Hébergés dans les familles, les participants de 13 à 69 ans ont goûté la vie quotidienne de leurs hôtes, visité Skerries (la ville et le port, la musique traditionnelle, Skerries Mills, le chantier de construction de currachs, ce bateau traditionnel fait de bois et de cuir) et découvert un aperçu de Dublin (Trinity College, Merrion Square, le Parlement, National Gallery, ...).

Des témoignages et des échanges sur des sujets d'actualité comme les apports des citoyens à la lutte contre le changement climatique et l'aide aux réfugiés Ukrainiens ont aussi été organisés. Des moments festifs et des échanges plus sérieux ont ainsi alterné.



Une cérémonie a marqué la solidarité des habitants des villes jumelles Skerries (Irlande), nos 8 communes (France) et Srem (Pologne) avec ceux de Lviv (Ukraine), symbolisée par 4 bougies.

Au moment du retour, les participants étaient unanimes : « de belles rencontres avec des gens incroyablement chaleureux, un séjour qui donne la pêche » retient l'une tandis qu'un couple qui découvrait Skerries annonce « nous avons apprécié

l'excellente organisation de nos hôtes... Nous reviendrons c'est sûr ! ». Et tous de promettre « il nous reste à faire aussi bien pour les accueillir l'an prochain ».

Lors du repas de clôture qui réunissait les participants, les familles d'accueil et les membres du comité de jumelage de Skerries, une cérémonie a marqué la solidarité européenne avec les réfugiés Ukrainiens.

Pour la moitié de participants, c'était une découverte de l'Irlande. « **Les participants auront eu un aperçu de la richesse et de la diversité des cultures européennes ainsi que de nos valeurs communes** » précise Guy Appéré, président de l'association.

Le comité de jumelage, créé en 1990, regroupe les communes de Baulon, Bourg-des-Comptes, Goven, Guichen, Guignen, Laillé, Lassy et Saint-Senoux. Depuis 30 ans, les échanges avec l'Irlande et la Pologne sont réguliers, créant peu à peu des liens d'amitié. Le CRIC joue ainsi son rôle de fenêtre ouverte sur l'Europe.

Le CRIC a été présent aux forums des associations et du bénévolat organisés en septembre par les 8 communes membres des jumelages.

Guy Appéré, Président du Comité  
Contact : 06 78 13 94 14



Photo souvenir à Trinity Collège

## APE



### Fête de l'école

Samedi 2 juillet, c'était le **grand retour** de la fête de l'école, sous le soleil ! Pour célébrer ça, les membres de l'APE ont mis en place une nouvelle animation : un **château gonflable**, mais aussi une machine à **pop corn** ! La pêche aux canards a aussi été revisitée pour être plus fun et digne des plus grandes fêtes foraines.



## Association des parents d'élèves



### Rejoignez-nous !

Parents d'élèves, **nous avons besoin de vous** pour enrichir la vie scolaire de nos enfants. Alors, si vous souhaitez vous investir dans la bonne humeur, n'attendez pas et contactez nous !

ape.lassy35@gmail.com

### Assemblée générale

Vendredi 23 septembre, l'APE s'est réunie pour son assemblée générale annuelle. Ce fut l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de parler de tous les futurs projets qui vous attendent :

- soirées conviviales : cochon grillé (19 novembre), pizza...
- animations ludiques : cinéma, boum
- vente de gavottes et madeleines pour Noël, etc.



## L'association Penser les maux

Le mois de novembre nous permettra cette année de sensibiliser autour de la journée du 25 novembre de lutte contre les violences faites aux femmes de plusieurs façons !

En premier lieu avec Daphné Tattoos qui nous soutient dans nos projets en vous proposant des flash dont les fonds seront reversés à notre association !! Nous la remercions énormément pour son engagement à nos côtés !

Nous sommes heureuses de vous annoncer également les premières dates de nos ateliers philo animés par Suzanne Jolys ("Suzette décolle les étiquettes"). La prévention, l'échange, la déconstruction des stéréotypes sont pour nous des clés indispensables.

Aussi, le mois de Novembre 2022 verra se lancer sur les communes de Lassy, Goven et Guignen les ateliers philo pour les enfants, adolescents et adultes\* !! Vous pouvez déjà laisser vos questions dans la boîte à lassy ou nous aborderons ensemble tous les sujets autour des grands thèmes "Le corps, l'amour, les relations, égalité F/G En partenariat avec la médiathèque et l'espace jeunes de Lassy :

Le samedi 26 novembre :

- 1er atelier : 10/12 ans (10h à 11h30)
- 2ème atelier : 13/15 ans (14h à 15h30)
- 3ème atelier : Adultes (17h à 19h)



Penser les maux



**Suzette**  
DÉCOLLE les ÉTIQUETTES



*Vous avez et/ou vous travaillez avec des enfants au quotidien, venez échanger sur le thème : « Comment aborder les questions sur la sexualité avec mon enfant et/ou mon ado ? »*

En partenariat avec la médiathèque La Parenthèse de Goven :  
Le mardi 8 novembre : rdv pour un Café philo adultes à 20h !

Le mercredi 23 :

- 1er atelier : 4/5 ans (10h à 10h30)
- 2ème atelier : 6/8 ans (10h45 à 11h15)
- 3ème atelier : 9/10 ans (11h30 à 12h15)

En partenariat avec la médiathèque et l'accueil de loisirs "La Ruche" de Guignen :

RDV les mercredi 16 et le samedi 19 novembre sur le thème "Tous pareils, Tous différents ?"

Les horaires et tranches d'âges n'étant pas encore calés au moment de l'envoi de l'article vous pourrez les recevoir en nous contactant par tél, email ou sur les réseaux !

N'hésitez pas à nous contacter : paenserlesmaux@gmail.com - 06 12 29 53 90

*\*tous les ateliers sont gratuits sur inscription*

# Ça s'est passé à Lassy

## Spectacle Les Herbes Sauvages le samedi 25 juin



Doé accueillant son public venu en nombre !

## Lectures au parc tous les mardis de juillet

Les livres sont sortis de la médiathèque cet été ! Ces mardis ont été des moments joyeux faits de lectures, de rires et de chants ! Merci pour cet accueil chaleureux !



## Spectacle de Noël le dimanche 18 décembre à 16h30 dans la salle des fêtes de Lassy



« Mimo et Tuf, la chasse au Père-Noël » spectacle animé par la Compagnie « Les Plus Hautes Eaux Connues »



# La médiathèque de Lassy

## Exposition de l'association Travaux manuels à la médiathèque



Les enfants participant à l'atelier Travaux Manuels de Lassy ont apporté leurs créations afin qu'elles soient exposées à la médiathèque tout l'été.

## Boîte à questions de l'Association Paenser les Maux à la médiathèque

L'association Paenser les maux de Lassy organisera **une journée d'ateliers** animés par Suzanne Jolys le samedi 26 novembre 2022 à l'espace intergénérationnel sur les thèmes :

« **Le corps - l'amour - les relations - égalité F/G...** »

- Premier atelier : pour les 6/ 12 ans (de 10h à 11h30)
- Second atelier : pour les 13/ 15 ans (de 14h à 15h30)
- Troisième atelier : pour les adultes (parents, grands-parents, tatas et tontons, nourrices...). Le thème de cet atelier sera : « Comment aborder les questions sur la sexualité avec mon enfant et/ou mon ado ? » (de 17h à 19h)

Afin de répondre aux questions que l'on peut se poser sans jamais oser demander, **une boîte à questions est disposée à l'entrée de la médiathèque.**



Des coupons sont disponibles et tout le monde peut poser ses questions de façon anonyme. Il n'y a pas de questions « bêtes » ! et de multiples thèmes pourront être abordés (intimité, confiance, harcèlement, amour, puberté, rencontres, sexualité, stéréotypes, choix, préjugés, LGBTQIA+, règles, reconstruire...) Gratuit, Sur inscription, à la médiathèque

## Temps fort sur le réseau des bibliothèques :



**Tissage d'une étoffe magique**  
**Mercredi 19 octobre de 15h à 16h30**

Techniques mixtes de tissage autour de la magie et de la sorcellerie. Atelier animé par Stéphanie Hignou - Enfants à partir de 6 ans et possibilité de réaliser cet atelier à deux : Parents/ Enfants -gratuit

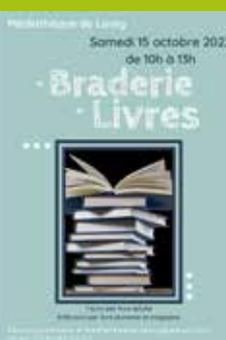
**Chapeau Pointu et nez crochu**  
**Samedi 29 octobre à 11h**

Racontage d'histoires pour les 4/ 10 ans par la Compagnie Blablabla et Tralala Gratuit, sur inscription à la médiathèque

## A venir...



**Jeu 12 octobre**  
**14h-15h30**  
Gratuit, Niveau débutant

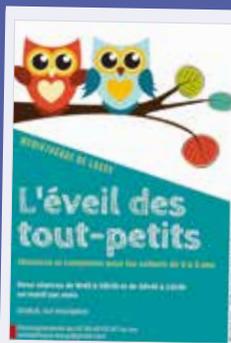


**Samedi 15 octobre 2022**  
de 10h à 15h

## Les rendez-vous réguliers à venir :

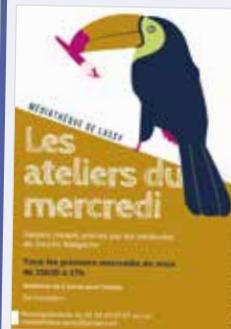
### Chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois

- Mardi 08 novembre
- Mardi 29 novembre (musique)
- Mardi 06 décembre
- Mardi 24 janvier (musique)
- Mardi 07 février



### Les bénévoles de l'Association Sourire Malgache poursuivent l'animation des Ateliers de Travaux manuels

- pour les enfants à partir de 3 ans chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois.
- Mercredi 09 Novembre
  - Mercredi 07 Décembre
  - Mercredi 04 Janvier
  - Mercredi 08 Février



### Ateliers Couture ados et adultes, ouverts à tous y compris aux débutants

- Ados :**
- Samedi 19 Novembre
  - Samedi 03 Décembre
  - Samedi 07 Janvier
  - Samedi 04 Février



- Adultes :**
- Samedi 15 Octobre
  - Samedi 19 Novembre
  - Samedi 10 Décembre
  - Samedi 21 Janvier
  - Samedi 11 Février

### Coordonnées

Médiathèque de Lassy  
14 rue de la Mairie  
35580 LASSY  
Responsable : Chann Lavigne/Sandra Duchène  
Tél : 02.99.42.02.87  
mediatheque.lassy@gmail.com  
www.lassy.fr

### Horaires d'ouverture :

- Mardi : 16h30 – 18h
- Mercredi : 10h – 12h & 16h30 – 18h30
- Jeu 12 octobre : 16h30 – 18h
- Vendredi : 16h30 – 18h (hors vacances scolaires)
- Samedi : 10 h – 12h30 & 14h – 16h

Une ambiance de

Des jeux et défis  
en tout genre

**Samedi 21**  
15h00 - Minu

**LES A**  
**2RU**  
La fête for

16H  
« Aventure circus 1900 »,  
ventriloquie, magie

18h30 - « Faille tempore  
spectacle mentaliste

Evènement culturel organisé par : [www.las](http://www.las)

L'engagement et  
bénévoles, un g



fête foraine

Des maquillages fabuleux



Mai 2022  
- Place Saint-Martin -

**Assy Arts**

22h - « Lune Rouge », les origines du feu

Entrée gratuite  
Animations gratuites  
Restauration sur place et à emporter

assy35.fr

feu, magie, illusionnisme pour le plaisir des yeux



et la bonne humeur des grand MERCI à tous.





peinture des décors de la place

Les Arts2rues ont eu lieu le 21 mai dernier, pour les jeunes de Lassy il s'agissait de découvrir les coulisses d'un évènement qui a marqué leur enfance sur la commune. C'était donc une volonté de la part des jeunes de s'engager comme bénévoles sur cet évènement communal. En effet l'espace jeunes a eu la chance d'avoir une vingtaine de jeunes volontaires afin d'aider mais également de représenter l'espace jeunes sur le territoire. Ils ont pu prendre part aux animations et à la mise en place des stands d'activités de la journée. L'espace jeunes et la mairie de Lassy tiennent à remercier tous les jeunes ayant travaillé sur cet évènement culturel intergénérationnel et ce de l'élaboration à la réalisation de la journée.

### Retour sur l'animation jeunesse communale (AJC) estivale



L'espace jeunes a accueilli les jeunes lasséens **du 11 au 29 juillet sur Lassy**. Ce sont 38 jeunes différents dont 4 fratries qui ont bénéficié de ce dispositif. Avec 2 animateurs durant les 3 semaines permettant ainsi l'accueil journalier de 24 jeunes, on note une moyenne de 18 inscriptions par jour. Les activités se sont bien déroulées. La majeure partie de la période estivale s'est animée sur Lassy où nous avons eu la chance d'avoir accès facilement à des lieux frais, tel que « la vallée du Canut ». A côté de cela, trois journées ont pu être programmées en inter-espace



jeunes (notamment les communes de Lassy ; Baulon ; Guichen ; Bourg-des-comptes ainsi que Saint-Senoux) avec une veillée escape-game en plein air à Pont-Réan. « Les Nocturnes » ont eu lieu à la piscine de Guipry Messac, plus de 300 personnes ont pu profiter des infrastructures et des activités nocturnes sur place. Enfin un panel d'animations portées sur « Tout ce qui roule » a eu lieu à Bourg de Comptes afin de clôturer la période estivale. Ces 3 temps forts, financés par VHBC et co-organisées avec les animateurs des différentes communes, ont été fort appréciés.

**AVEC UNE METEO DIFFICILE...** Comme pour tout le monde, la canicule ne nous a pas épargné, en effet, suite aux fortes températures, l'espace jeunes a dû annuler une sortie sur Vannes le 18 juillet dernier. Les activités seront davantage prises en compte au vu des conditions climatiques à venir. Beaucoup de nos animations ont porté sur des activités aquatiques afin de permettre aux jeunes de pouvoir venir et pour l'espace jeunes de s'adapter à cette météo caniculaire.

### LE 1er SEJOUR ORGANISE CET ETE :



**L'ESPACE JEUNES PART EN SEJOURS...** c'est une grande première pour l'espace jeunes de Lassy, nous avons pu réaliser un projet de longue date avec les jeunes. En effet, du 01 au 05 aout, 7 jeunes lasséens sont partis en mini-camps dans le sud de la Bretagne à Penthièvre (Presqu'île de Quiberon, 56).

Les jeunes ne sont pas seulement partis, ils ont eu l'occasion de travailler et de réfléchir entre eux durant une période de 2 mois et demi en amont, sur le choix du lieu, de se renseigner sur les activités de proximité, les tarifs, les menus de la semaine, les règles de vie. **C'est un projet 100% construit par les jeunes avec une autonomie complète.** Cette année c'était l'été du surf, une première pour certains, une remise à niveau pour d'autres, en tout cas c'est une activité qui a beaucoup plu aux jeunes. Tout ce petit groupe a bien vécu la semaine en collectif et a su se partager les tâches afin de vivre le premier séjour dans la bonne ambiance et la bonne humeur.

Au vu des conditions sanitaires de la fin d'année 2021 et début d'année 2022 il était difficile de pouvoir « officialiser » le lancement du projet vu le flou que nous pouvions avoir sur la période estivale, toutefois c'est courant fin avril-début mai que la mairie a pu donner son feu vert. Le responsable de l'espace jeunes a coordonné le groupe et a servi de médiateur entre les différents acteurs du projet (à savoir la mairie, les familles, le site du camping, et les responsables d'activités nautiques)

**UN PROJET ABOUTI...** puisqu'un bilan du séjour a été réalisé avec les acteurs principaux. Il a été présenté en mairie lors du conseil municipal du 22 septembre par Yann l'animateur et des jeunes ayant participé à ce séjour.

Ils ont terminé leur présentation en exprimant des remerciements aux élus pour leur confiance et la participation de la municipalité à ce séjour pour les jeunes de Lassy.

### Argent de poches, 3 jeunes investis.



9 chantiers étaient proposés mais n'ont pas rencontré de succès cette année auprès des jeunes.

**Lison LEFEVRE, Louise BIZIEN et Flore LE PRIOL** sont les 3 jeunes filles âgées de 16 ans à avoir déposé leur candidature pour le dispositif. Les 3 chantiers assurés ont été financés entièrement par VHBC. Les services administratifs communaux ont géré entièrement l'aspect administratif (gestion des dossiers de candidature, réalisation des contrats d'embauche, élaboration des fiches de paye ...). Les agents qui ont encadré les 3 adolescentes ont été très contents de les avoir et ont souligné leur implication et sérieux dans leur travail. Même si leur première motivation était d'avoir un salaire qu'elles ont jugé très satisfaisant (148,57 euros pour 12heures de travail), lors du bilan toutes les 3 nous ont confié qu'elles ont beaucoup aimé cette expérience. Lison et Louise soulignent qu'elles ont eu un très bon accueil et qu'elles ont été très heureuses de revoir « leurs anciennes ATSEM et leur école mais du côté coulisse. » Flore a découvert l'envers du décor d'une mairie et a mesuré le travail administratif, collaboratif entre tous les services, accompli alors que la mairie est fermée au public. **Elles se disent prêtes à renouveler l'expérience.**

# VIE JEUNESSE

## La Passerelle redémarre...



Opérationnel depuis maintenant 3 ans, la passerelle est un dispositif d'accueil pour les élèves de CM2 de l'école Camille Claudel. Cette année Yann le responsable de l'espace jeune est passé le vendredi 09 septembre dans les classes afin de parler du dispositif et remettre des fiches d'inscriptions pour cette année. L'inscription à la passerelle est une adhésion de 1€ pour l'année. Le but de la passerelle est de pouvoir proposer un autre cadre pour les jeunes et d'avoir un aperçu du fonctionnement de l'espace jeunes de Lassy. **La passerelle a toujours lieu soit le mardi et soit le jeudi de 16h30 à 18h00.**

Après avoir réceptionné les inscriptions le 16/9, Yann a élaboré les groupes selon les disponibilités des enfants soit le mardi ou le jeudi de la semaine. Mais face au succès du dispositif (32 inscrits) et pour répondre aux normes en vigueur sur l'accueil des mineurs (1 animateur pour 12 jeunes) il y aura 4 groupes cette année. Le premier a débuté le jeudi 22 septembre.

## La rentrée 2022/2023



L'espace jeunes a repris ses activités depuis le mercredi 07 septembre. Les inscriptions à l'espace jeunes sont ouvertes sur le site de la mairie rubrique « jeunesse ». Les fiches d'inscriptions sont également disponibles sur place au bâtiment intergénérationnel auprès de Yann ROBERT l'animateur.

Pour rappel l'Espace Jeunes de Lassy accueille des jeunes de 11 à 17 ans.

### Horaires d'ouverture :

#### > HORS VACANCES SCOLAIRES

- Mercredi de 14H00 à 18H00 (dans la limite de 12 places maximum)
  - Vendredi soir de 18H30 à 20h30
  - Samedi de 14H00 à 18H00 (dans la limite de 12 places maximum)
- Ces horaires peuvent être modifiés en cas de sorties et/ou soirées.*

> **PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES**, du lundi au vendredi, les Horaires sont établis en fonction des animations, merci de se référer au programme.

Pour toutes informations supplémentaires vous pouvez nous contacter .



Espace jeunes

### Contact :

> Espace Jeunes  
14 rue de la Mairie  
35580 LASSY  
Tél : 06.83.08.15.76  
E-mail : animateur.lassy@gmail.com

## Enfin un dernier mot...

Je peux d'ores et déjà vous annoncer que l'espace jeunes sera ouvert les deux semaines **des vacances de la Toussaint du 24/10 au 4/11**. Le programme est en pleine construction avec les jeunes et sera accessible bientôt sur le site internet : <https://www.lassy35.fr/espace-jeunes/>

Pour conclure ce tour des actualités, je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée et plein de réussites personnelles et scolaires.

Yann



Yann, l'animateur jeunesse.

## Le Pont de pierres en juillet...

### Aménagement de la table de pique-nique à la Mare du milieu.

Un chantier a été programmé à la Mare du milieu. Il s'agissait de réaliser une dalle béton pour y fixer la table de pique-nique. Cet endroit est le lieu de croisement des trois circuits balisés de Lassy : Circuit des landes, des Ruisseaux et des Croix de pierre. Beaucoup de randonneurs y font une halte pique-nique ou goûter. Désormais, les promeneurs pourront se poser sans crainte de se faire piquer par des orties.

Ce même jour, l'espace de deux croix de pierre a été nettoyé : croix des Rouillères et croix du Bois de la cour.

Merci aux bénévoles pour le travail réalisé.

### Rallye pédestre avec l'Espace jeunes

Les jeunes, en équipe de deux ou trois, ont parcouru le circuit des Croix de pierre.

Ils devaient répondre à des charades, des énigmes, repérer des objets insolites tout le long du parcours.

Trois étapes de jeux sur le chemin : 1) A la croix des Rouillères, repérer des pièces de 1 ou 2 centimes dans une bassine de sciure, 2) à la Mare du milieu, un lancer de balles, 3) la croix du Bois de la cour, reconnaître des huiles essentielles, des coulis de fruits et différentes balles à l'aveugle.

A l'arrivée, les résultats ont été donnés avec distribution des lots, notamment deux nichoirs pour mésanges. Les participants se sont pris au jeu et ont apprécié cet après-midi de détente. On peut regretter le peu de participants et les désistements de dernière minute.

Merci aux bénévoles qui ont encadré les stations de jeux.



◀ chantier Mare du milieu

jeu du Bois de la cour, reconnaissance de balles à l'aveugle ▶



▲ Les participants au retour à l'Espace jeunes

## ASSOCIATION SOURIRE MALGACHE



Après le succès de la première édition, nous avons le plaisir de vous annoncer que notre association organisera la deuxième édition de son

### MARCHÉ DE NOËL Les 26 et 27 novembre

Comme l'année dernière, nous proposerons à la vente des décorations de Noël et plein d'idées cadeaux. D'autres associations et/ou artisans locaux seront également

présents pour vous offrir un choix diversifié.

Nous avons également proposé aux différents acteurs de la commune de Lassy de se joindre à nous en proposant différents stands et animations dans l'esprit de Noël, dans le but de faire de cet évènement une grande fête communale.



19 rue de la Touchette – 35580 LASSY  
Tél : 06 88 41 91 21  
souriremalgache@free.fr  
www.souriremalgache.org



## ASSOCIATION DES TRAVAUX MANUELS

### AIDE AUX UKRAINIENS

L'association des travaux manuels a remis un chèque de 1 230 € à l'Association VTM (Vern à travers le monde) qui soutient les familles ukrainiennes accueillies au sud de Rennes et qui a pour projet d'aider à la reconstruction d'une école une fois la guerre terminée. Cet argent a été obtenu grâce à la vente de crêpes et de gâteaux à la sortie de l'école et à l'échoppe, du mois de mars à la fin de l'année scolaire. La fabrication et la vente étaient assurées par des bénévoles des travaux manuels et avec l'aide de l'association La Synergie.



Merci à tous les participants.

Des enfants de l'école Camille Claudel ont pris l'initiative de fabriquer et de vendre des gâteaux les dimanches de vote et ont redonné la recette pour cette même cause.

## Reprise des cours pour VITAGYM A LASSY



Comme chaque année, l'association vous propose plusieurs cours de gym volontaire à Lassy dans une ambiance conviviale !

L'association dispose de matériel : poids, bâtons, fitballs, lestes, haltères..., permettant ainsi de varier les cours.

**Si vous avez des idées, des souhaits particuliers : n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos suggestions. Nous réfléchissons actuellement au développement de nouvelles activités.**

Cours mixtes, ados-adultes - Adhésion 115 € (donne accès aux trois cours hebdomadaires) - Possibilité de suivre 2 cours d'essais.

Contact : vitagymlassy@gmail.com

VITAGYM A LASSY vitagymalassy

Des cours adaptés aux besoins de chacun en proposant des variantes personnalisées

<b>Mardi</b> avec Nolwenn	<b>Mercredi</b> avec Céline	
19h30 - 20h30	19h00-20h00	20h-21h00
<ul style="list-style-type: none"> <li>⑩ Chorégraphie</li> <li>⑩ Cardio</li> <li>⑩ Renforcement musculaire</li> <li>⑩ Tabata</li> <li>⑩ Circuit training</li> <li>⑩ Gainage</li> <li>⑩ Stretching</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⑩ Renforcement musculaire avec ou sans matériel</li> <li>⑩ Cuisses abdos fessiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⑩ CrossFit</li> <li>⑩ Tabata</li> <li>⑩ Circuit training</li> <li>⑩ Cardio</li> <li>⑩ Hiit</li> </ul>

Pour un cours très sportif !



## Christine THOMAS arrête son activité au Sympatic Bar le 28 Octobre.

Arrivée en avril 2014, Mme Thomas a vécu durant 8 ans à Lassy, selon ses propos, « une très riche expérience avec de belles rencontres. Elle en gardera de bons souvenirs plein la tête ». Souriante, accueillante, elle a développé des services au sein de son commerce pour rendre service aux Lasséens au quotidien. Mme Thomas précise que son successeur sera dans la continuité. La municipalité tient à remercier Mme Thomas pour son engagement, son dynamisme et son sens du service aux Lasséens pendant ces 8 années. Elle lui souhaite une belle continuation.

## « Octobre rose » à LASSY le 27 octobre 2022

Le 27 octobre prochain, le salon de tatouage (Daphnée Tattoos), le salon de beauté (L' beauty), le salon de coiffure (Résilience), et le restaurant (Chill in the woods) s'associent pour l'opération "octobre rose".

"Octobre rose" est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet évènement est le ruban rose. Organisée chaque mois d'octobre, cette campagne a pour but d'accroître la sensibilisation à la maladie et de recueillir des fonds pour la recherche. Elle a été instaurée en 1985.

Ce 27 octobre, entre 10h00 et 18h00, **Daphnée** et sa collègue du salon "Albatros tattoo" vous proposeront de réaliser (sur rdv) des tatouages flash prédessinés. **Elodie** vous proposera (sur rvd) des massages de 30 mn à 30€, ainsi que durant tout le mois d'octobre, la vente de collier de quartz rose. **Céline** vous recevra également sur RDV pour des coupes de cheveux ou coiffures, et durant le mois d'octobre, elle vendra des serviettes roses à cheveux, et, reversera 1€ sur chaque prestation et achat.

Le chiffre d'affaire, réalisé sur ces prestations du 27 octobre, sera reversé au profit d'associations soutenant la lutte contre le cancer ou d'associations de soutien aux malades.

Mais la journée ne s'arrête pas là. A 19h00, rendez-vous est donné au restaurant "Chill in the woods" à la Taupinais

Vous pourrez consommer un cocktail rose au "Chill in the woods", faire vernir vos ongles ou être coiffé. Mais aussi sublimer votre corps lors d'une séance de body art avec la possibilité de repartir avec une photo.

L'ambiance sera assuré avec une animation Zumba.

Le chiffre d'affaire réalisé, le soir, sur les prestations évoquées ci-dessus, sera également reversé au profit d'associations soutenant la lutte contre le cancer.

Soyons nombreux (hommes et femmes) le 27 octobre à participer à "octobre rose" et remercions nos commerçants pour leur investissement. Plus d'infos voir page 24.

### Contact :

Daphnée Tattoos : facebook

L' beauty : 07 49 88 02 44

Salon Résilience : 02 99 42 14 57



Depuis le 22 août 2022, Résilience vous accueille avec de nouveaux horaires :

**Lundi : 14h – 19h / Mardi : 9h30 – 19h / Mercredi : repos / Jeudi : 9h30 – 19h / Vendredi : 9h30 – 20h / Samedi 9h – 15h.**

Cependant, si vous souhaitez une « extension » de ces horaires à titre exceptionnel, n'hésitez pas à en formuler la demande par ☎ 02-99-42-14-57, soit @resiliencecoiffure@free.fr ou via les réseaux sociaux. Bref, vous l'aurez compris, Résilience reste flexible si besoin...

Résilience évolue de jour en jour et vous remercie pour votre confiance.

Pour prendre rendez-vous : [www.resiliencecoiffure.fr](http://www.resiliencecoiffure.fr) ou [www.planity.fr](http://www.planity.fr)

Suivez toute l'actualité du salon en scannant les codes ci-dessous, afin de connaître toutes nos remises au cours de l'année :

A bientôt chez Résilience,

Céline



[www.resiliencecoiffure.fr](http://www.resiliencecoiffure.fr)  
Tel : 02.99.42.14.57  
[resiliencecoiffure@free.fr](mailto:resiliencecoiffure@free.fr)  
10 bis rue Pierre Marie Josse, 35580 LASSY



Tous les jeudis soirs

**TTBorit**

Dès le 1er Septembre

**Nouvel emplacement**

**LASSY**

**19H - 21H**

Parking rue Jean Fontaine en face de l'église

Food-Truck  
spécialités Guadeloupéennes

07.82.59.41.21

# SANTÉ PUBLIQUE



## ACTIONS DE PREVENTION POUR LES SENIORS

Programme de octobre 2022 à mars 2023 sur le Pays des Vallons de Vilaine



### NUMERIQUE

SAINT-MALO DE PHILLY :  
29 Novembre à 9h30

### MA MAISON CHANGE D'AIR !

BAIN DE BRETAGNE : Lundi  
17 Octobre à 14h30- CDAS

FORUM HABITAT  
BAIN DE BRETAGNE: 17  
Octobre, de 14h30 à 18h30

BIENVENUE A LA  
RETRAITE  
GRAND-FOUGERAY:  
18 octobre

MON DOS ET MOI  
GUICHEN: 07 Février 2023  
à 10h

ACTIVITE PHYSIQUE  
ADAPTEE  
VAL D'ANAST: 06 Janvier  
2023



### EQUILIBRE

- BAIN DE BRETAGNE:  
18 octobre à 14h
- BAULON
- BOURG-DES-COMPTES
- SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE

CAFE DES AIDANTS  
Etre aidant : comment faciliter  
le quotidien ? L'ergothérapie.  
Au RESO - Guichen  
14 novembre de 14H00 à 15H30

- GRAND-FOUGERAY:  
03 Octobre et 12  
Décembre à 14h30

GRATUIT - SUR INSCRIPTION

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
CONTACTER LE CLIC AU 02.99.52.01.59



Nous vous donnons rendez-vous à Guichen de 14h à 15h30 ou au Grand-Fougeray de 14h30 à 16h  
Accès libre et gratuit !

## PROGRAMME Septembre - Décembre 2022

Passer le relais ? Quand ? Comment ?

Lundi 12 septembre 2022  
à Guichen à 14h

- Présentation de VIVAM (EHPAD  
Hors les murs)  
Intervention de Nathalie GRASLAND,  
coordinatrice VIVAM

Lundi 3 octobre 2022  
au Grand-Fougeray à 14h30

- Présentation de VIVAM (EHPAD  
Hors les murs)  
Intervention de Nathalie GRASLAND,  
coordinatrice VIVAM



Être aidant : comment se faciliter le quotidien ?

Lundi 14 novembre 2022  
à Guichen à 14h

- Présentation de SOLIHA et de  
l'ergothérapie  
Intervention de Mme LE GAC,  
ergothérapeute

Lundi 12 décembre 2022  
au Grand-Fougeray à 14h30

- Présentation de SOLIHA et de  
l'ergothérapie  
Intervention de Mme LE GAC,  
ergothérapeute



À cette adresse :

GUICHEN : CLIC, le RESO, 26 rue du cdt Charcot  
GRAND-FOUGERAY : Mairie, 1 pl François Dollié



Contact :  
02 99 52 01 59  
accueil.clic.4rivieres  
@gmail.com

Le Café des aidants est soutenu  
par nos partenaires :



## « Entraîner sa mémoire, tout en prenant plaisir »

Salle Saint Michel, Saint Séglin (Communiqué de presse Le mardi 12 juillet 2022)

« Où ai-je bien pu mettre mes clés ? » « Qu'est-ce que je suis venu chercher ici ? » ou encore « Ah ! Comment s'appelle cette comédienne ? », « J'ai le mot sur le bout de la langue ! ».

Autant de situations du quotidien qui nous interpellent, nous inquiètent et finissent par nous faire douter de notre mémoire. D'où viennent ces petits trous de mémoire tellement agaçants ? Pourquoi avons-nous l'impression de moins bien mémoriser avec l'âge ?

Pour y répondre, le centre social Chorus et le CLIC des 4 Rivières, en partenariat avec l'association Brain Up\*, ont organisé gratuitement le 29 septembre une **conférence** sur le thème « **Ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler ?** » pour mieux comprendre comment pallier ces difficultés et rendre notre mémoire plus efficace.

**A la suite de celle-ci, vous pourrez participer à l'atelier "Entraîner sa mémoire tout en prenant plaisir".** Au cours de cet atelier de 5 séances, vous apprendrez les méthodes et les techniques pour entraîner et préserver votre mémoire. C'est avant tout un moment de plaisir et de convivialité !

Venez échanger et travailler votre mémoire grâce à des jeux d'attention et d'observation, à des exercices de logique et de vocabulaire. C'est aussi l'occasion de partager vos expériences de vie et d'être conseillé par un professionnel en psychologie qui répondra à toutes vos questions sur le fonctionnement de la mémoire et sur les effets de l'âge.

**Atelier** : les jeudi 10, 13 et 20 octobre, 10 et 17 novembre, de 10h à 12h.

Conférence et atelier ont lieu salle Saint-Michel, 5 Le Bourg, à Saint-Séglin.

L'ensemble du programme est gratuit et ouvert à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus. Le nombre de places pour l'atelier est limité.

**Renseignements et inscriptions auprès du centre Chorus : 02 99 92 46 99.**

Ce programme est financé grâce au soutien de « Pour Bien Vieillir Bretagne », de l'ARS et de la Conférence des financeurs d'Ile et Vilaine.

# SANTÉ PUBLIQUE

## GROUPE DE PAROLES POUR ADOLESCENTS « Jette ta bouteille à la mer »

**Un problème d'alcool ou d'addiction dans la famille ?** Les jeunes de 10 à 18 ans qui souhaiteraient en parler ou rencontrer d'autres adolescents concernés peuvent rejoindre les groupes de paroles à **Bain-de-Bretagne**.

Les groupes de parole permettent à des jeunes ayant des points communs dans leur parcours de se rencontrer afin de partager leurs vécus, leurs émotions.

Les rencontres sont **gratuites, ouvertes et elles préservent l'anonymat des jeunes**. Les jeunes y participent à la fréquence et durant le temps qu'ils souhaitent.

### Planning des rencontres 2022 :

Mardis 4 et 18 octobre

Mardis 8 et 22 novembre

Mardis 6 décembre

Les rencontres ont lieu dans les locaux de l'agence départementale (14 rue de la seine à Bain de Bretagne) de 18H à 19H30.

### Contact :

02 90 02 93 35 – 07 64 42 52 33

jettetabouteille-vallons@ille-et-vilaine.fr

Pays des Vallons-de-Vilaine



« Jette ta bouteille à la mer »



Un problème d'alcool et de drogues, dans ta famille ? N'hésite pas, viens en parler !



# VIE PRATIQUE

## CRISE SÉCHERESSE 2022 en Ille-et-Vilaine

Économisons l'eau pour **éviter des coupures** au robinet

Dès maintenant, chacun de nos gestes compte !

### RAPPEL des INTERDICTIONS



**Le remplissage et la vidange des piscines** quel que soit le volume.



**Le lavage des voitures, bateaux, tout type de véhicule.**



L'arrosage des **jardins potagers** entre 8 h et 20 h.



L'arrosage des **pelouses, massifs de fleurs, arbustes et haies.**



**Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures.**

Ensemble, limitons la consommation d'eau potable aux besoins essentiels : hydratation, alimentation, hygiène.

www.ille-et-vilaine.fr



## L'ADMR

Secteur de Guichen

# RECRUTE

Des intervenant(e)s à domicile

CDI - CDD,  
Temps plein, temps partiel

Depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 2021  
revalorisation des salaires

- Salaire horaire brut de base entre 11,07€ et 13,02€ en fonction de votre profil + valorisation des déjeunés + reprise d'ancienneté dans le métier,
- Voiture de service ou frais kilométriques indemnisés (0,40€ par km y compris trajet maison et travail),
- Temps de déplacement rémunérés,
- Téléphone professionnel fourni,
- Mutuelle, prévoyance, oeuvres sociales...,
- Accompagnement à la prise de poste, réunions d'équipes,
- Formations et évolutions professionnelles, ...



Premier réseau national associatif de service à la personne

Un emploi proche de chez vous,  
Secteur d'intervention limité



## Rejoignez-nous

Envoyez CV et lettre de motivation

ADMR SECTEUR DE GUICHEN  
3 rue de la Combe Janic - 35890 Bourg-des-Comptes  
02 99 52 19 31 - guichen.asso@admr35.org

Retrouvez les 10 bonnes raisons de nous rejoindre sur  
[www.admr35.org](http://www.admr35.org)

## Froid en hiver ? Chaud en été ? Votre facture d'énergie augmente ?

Espace Rénov' Habitat

Pays des Vallons  
DE VILAINE

avec **France Rénov'**  
LE SERVICE PUBLIC DE RÉNOVATION  
ÉNERGÉTIQUE

### Espace Rénov' Habitat

Service public gratuit, neutre et indépendant

En quoi consiste ce service ?

Des conseillers à disposition des particuliers – propriétaires et/ou locataires pour les conseiller et accompagner dans différentes étapes de la rénovation et amélioration thermique de leur logement :

- réalisation des travaux d'isolation
- remplacement des fenêtres
- changement de système de chauffage
- autres travaux de rénovation

Ces travaux permettent de :

- **faire des économies d'énergie**
- **gagner en confort**
- **revaloriser son patrimoine**
- **participer à la lutte contre le réchauffement climatique**

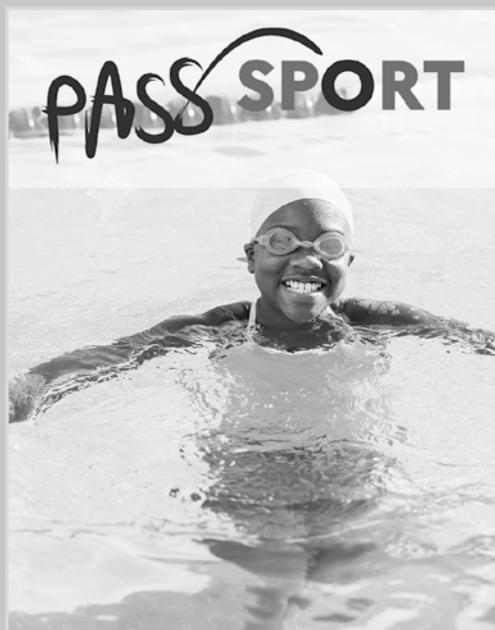
Qu'est-ce que peut vous apporter ce service ?

- ✓ analyse de votre demande et **conseil personnalisé de nature technique et/ou financière**
- ✓ **accompagnement approfondi** avec une visite à domicile, un **diagnostic énergétique** et **proposition de plusieurs scénarii de rénovation**
- ✓ soutien à l'**analyse des devis des entreprises**
- ✓ aide à identifier **les dispositifs d'aides financières mobilisables** selon le niveau de revenus du ménage et le type des travaux envisagés

Contactez-nous : ☎ **02 99 57 02 20** (prix d'un appel local)  
[www.espacerenovhabitat@paysdesvallonsdevilaine.fr](mailto:www.espacerenovhabitat@paysdesvallonsdevilaine.fr)

Nos permanences avec ou sans rendez-vous :

- > **Guipry** – les lundis matin
- > **Val d'Anast** – les lundis après-midi
- > **Guichen** – les mercredis matin
- > **Bain de Bretagne** – les jeudis après-midi
- > **Grand Fougeray** – les vendredis matin



Votre enfant a plus de 6 ans et veut faire du sport à la rentrée ?

**Bénéficiez d'une déduction de 50 € pour l'inscrire dans un club grâce au Pass'Sport.**

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés et les étudiants boursiers.

[www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)

Le dispositif **Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine** a pour but d'aider les jeunes bretonnes et bretonniers âgés de **11 à 15 ans** (nés entre 2007 et 2011), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et a lié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V).

Le montant de cette aide, dé ni en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de **20 euros par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 euros et 90 euros ou de 40 euros par enfant si le coût global est supérieur à 91 euros.**

Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'A.R.S et du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.

Tous les détails sur le site du Département : <https://www.ille-et-vilaine.fr/coupon-sport35>

## France services

Informations et Inscription dans votre France services :  
02 99 92 46 99 ou 02 99 57 09 49

### ✓ France services hors les murs

Venez rencontrer les conseillères France services de VHBC dans vos commerces.  
11 octobre de 10h à 12h30 à Super U à Guipry-Messac  
13 octobre de 10h à 12h30 à Hyper U à Guichen

### ✓ L'informatique à son rythme

Envie de découvrir le numérique ? Venez tester vos compétences autour d'un café ! Ateliers animés par le Département.  
11 octobre de 14h à 16h au Réso à Guichen

### ✓ Permanences Caf

Le lundi sur rendez-vous au Réso à Guichen

### ✓ Session de recrutement

Envie de découvrir les emplois du secteur des services à la personne et des collectivités ?  
14 octobre de 9h30 à 12h30 au Chorus à Val d'Anast

### ✓ Réunion d'informations retraite organisée par le CARSAT

Lundi 24 octobre à 17h30 : salle du Conseil, Maison intercommunale, 12 rue Blaise Pascal, Guichen



ATELIERS RIPAME  
Novembre/Décembre 2022  
Lassy  
Les Lundis  
de 9h30 à 11h30  
PLACES LIMITÉES  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

**Lundi 10 Octobre**  
« Murmures automnales »  
Atelier mini-monde sur l'univers de l'automne : manipulation et explorations sensorielles

**Lundi 17 Octobre**  
« Interlude musical »  
Atelier autour de la musique : chants, comptines, histoires chantées et manipulation d'instruments

**Lundi 7 Novembre**  
« Bouge ton corps ! »  
Atelier psychomotricité dans la salle Joseph Legendre

**Lundi 14 Novembre**  
« Révélation artistique »  
Land-Art sur le thème de l'automne : *penser à amener des éléments de la nature*

**Lundi 21 Novembre**  
« Je vide, je remplis »  
Atelier de manipulation et de transvasement

**Lundi 28 Novembre**  
« Interlude musical »  
Atelier d'éveil musical : chants, comptines, histoires chantées et manipulation d'instruments

**Lundi 5 Décembre**  
« La moufle »  
Atelier hivernal : découvertes sensorielles, exploration et observation  
Avec un petit spectacle créé et réalisé par Chloé

**Lundi 12 Décembre**  
« Joyeux Noël petite taupe »  
Petit spectacle animé par Chloé autour de l'album d'Orianne LALLEMAND

ANIMÉ PAR  
Chloé

RIPAME CHORUS  
7 rue du Querpon  
Maure-de-Bretagne  
35330 VAL D'ANAST  
Animatrice Ripame : Florence CHOQUET  
Animatrice atelier d'Éveil RIPAME : Chloé VILBOUX  
Tél : 02.99.92.60.73

**C'est nous les boss !**  
cjm Guichen  
Tu as entre 18 et 25 ans ?  
D'OCTOBRE À DÉCEMBRE  
Viens vivre une expérience unique d'entreprise collective !  
CONTACTS  
07 68 68 07 06  
cjm.guichen@gmail.com

**ECOUTE ET CONSEILS**  
Nos informateurs sont spécialisés dans les questions de jeunesse. À votre écoute, ils vous informent, vous guident et vous aident à trouver des solutions.  
Vie sociale et affective, mal-être, addictions, prévention, santé...  
Venez-en discuter!

**EVENEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS**  
Le dispositif "Créateurs d'événements" permet de financer les événements que vous souhaitez organiser (soirées, concerts, festivals...)  
De nombreuses opportunités de bénévolat et de rencontres sont également proposées.

**ACCES AUX DROITS**  
Toutes ces choses que l'on n'apprend pas à faire à l'école...  
Remplir une déclaration d'impôts, demander l'APL, prendre son indépendance...  
Nos informateurs connaissent vos droits et peuvent vous accompagner dans vos démarches administratives.

**MOBILITE INTERNATIONALE**  
Vous souhaitez faire un stage à l'étranger ? Partir au pair ? Participer à un chantier international de jeunes bénévoles ?  
De nombreux dispositifs de mobilité internationale existent !  
hello

**BOURSE INITIATIVE JEUNES**  
Envie de monter un projet culturel ? De voyager solidaire ? Financer son BAFA ?  
La Bourse Initiative Jeunes apporte aux jeunes de 16 à 30 ans une aide financière jusqu'à 600 € pour la réalisation de leur projet qu'il soit d'ordre culturel, sportif, sociologique, social, international et bien plus encore.  
Nos informateurs vous accompagnent tout au long de l'élaboration de votre dossier.

**Et bien plus encore...**  
• Orientation (du collège aux études supérieures)  
• Jobs et stages (jobs d'été, lettres de motivations, CV, baby-sitting...)  
• Se loger (marchés administratifs, conseils, APL...)  
• Engagement et volontariat (service civique, bénévolat...)

**infojeunes**  
Vallons de Haute Bretagne  
EXPLORER LES POSSIBLES

VALLONS DE HAUTE BRETAGNE  
**ij**  
EXPLORER LES POSSIBLES

**Besoin d'infos ? D'un bon plan ? D'un accompagnement pour un projet ?**  
Rendez-vous toute l'année au **Service Info Jeunes (SIJ)**  
**Adresse :** Au RESO, 26 rue du Commandant Charcot-35580 Guichen  
**Personne référente :** Reunan Girard (animateur SIJ)  
**Les permanences sans rendez-vous au Service info jeunes :**  
Lundi (14h/16h), mercredi (10h/12h30 et 14h/18h) et vendredi (14h/18h30)  
**Contact :** 02 99 52 08 91 / 06 88 01 15 59 - sij@vallonsdehautebretagne.fr

# VIE ENFANCE

## Rentrée scolaire à l'école primaire Camille Claudel

L'école publique accueille depuis la rentrée le 1er septembre **230 élèves**, (maternelle et primaire) répartis en 9 classes. Le nombre toujours important d'enfants inscrits démontre la jeunesse de notre population et le dynamisme démographique de la commune.

### Équipe pédagogique et effectifs par classe :

Classe 1 **PS-MS**, Madame Le Picard, 27 élèves

Classe 2 **PS-MS**, Madame Ginguene-Regnault, 28 élèves

Classe 3 **MS-GS**, Madame Guihard, 25 élèves



Classe 4 **CP**, Madame Rouge, 23 élèves

Classe 5 **CP-CE1**, Madame Désert, 24 élèves

Classe 6 **CE1-CE2**, Madame Meignen-Richard, 24 élèves

Classe 7 **CE2-CM1**, Madame Caplan, (nouveau professeur des écoles), 26 élèves

Classe 8 **CM1-CM2**, Madame Tessier ; 26 élèves

Classe 9 **CM2**, Madame Nogrix, 27 élèves

**Le personnel encadrant est composé de 5 ATSEM** : Jocelyne DAMANT, Martine KERMORGANT, Peggy MICAULT, Sandrine PANAGET et Christel HERVE.

La Directrice Mme Isabelle GUIHARD, est déchargée le jeudi et vendredi, elle est remplacée par Mme Marine Abderrahmani. Pour prendre contact avec Mme Guihard : soit par téléphone à l'école (02 99 42 02 71), le jeudi ou le vendredi de préférence durant les horaires scolaires, soit, par mail : [ecole.0350310x@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350310x@ac-rennes.fr).

**Coordonnées** : École Camille CLAUDEL, 7 rue de la Mairie - 35 580 LASSY - Tél. : 02 99 42 02 71

## La cantine

Le **personnel de cantine** se compose de 3 agents : Catherine DUBOIS, aide cuisine, Ginette RASTEL, second de cuisine et, Guillaume GOMEZ, chef cuisinier, remplaçant de Mr Rabin Christophe, qui a pris ses fonctions en mai 2022.

Les menus sont établis pour 4 semaines et accessibles :

<https://www.lassy35.fr/restaurant-scolaire/>

Les tarifs votés le 02 juillet 2021 : élèves = 3,80 euros, personnel communal = 3,90 euros, instituteurs et professeurs des écoles en poste fixe à Lassy et personnes âgées = 5,70 euros.

**Coordonnées du restaurant municipal** : 5 rue de la mairie - [restaurant.municipal.lassy@gmail.com](mailto:restaurant.municipal.lassy@gmail.com)



## Travaux de rafraîchissement à l'extérieur et l'intérieur de l'école

Durant la fermeture estivale, les murs des classes de CP, GS-MS et du Dortoir ont fait peau neuve. Sur la cour, les plots de bois ont pris des couleurs identiques aux bancs pour égayer l'espace.



## Découverte du restaurant scolaire et de la garderie en amont de la rentrée

En amont de la rentrée scolaire, un temps organisé par la municipalité le 10 juin dernier a permis à Mme Peggy MICAULT, ATSEM, d'accueillir 20 familles accompagnées de leurs enfants futurs élèves de l'école. Ce fut un moment de rencontre avec et entre les parents, de découverte des locaux pour les enfants.

**La garderie périscolaire** se situe dans le même bâtiment que le restaurant scolaire.

Les horaires d'accueil :

**le matin** : de 7h15 à 8h50 (pour des raisons d'organisation et de sécurité veuillez déposer les enfants à 8h40 dernier délai en salle de garderie).

**l'après-midi** : de 16h30 à 18h45.

Les tarifs et fiche d'inscription sont sur le site : [www.lassy35.fr](http://www.lassy35.fr) rubrique « A tous les âges ».



# Octobre Rose



**Lassy**

**Jeudi 27/10**

Actions solidaires

**De 10 à 18h**

Massages  
Tatouages  
Coiffure

**Dès 19h**



Vernis  
Coiffure  
Body Painting  
Photo  
Zumba



## Sur réservation

Massages : L Beauty  
07 49 88 02 44

Tatouages :  
Daphné et l'Albatros tattoos  
Daphné Tattoos

Coiffure : Résilience  
02 99 42 14 57

Prestations payantes  
entièrement reversées  
dans le cadre de la lutte  
contre le cancer

-Association Petits cadeaux bonheur  
-Institut curie

